



PROGRAMME DE FORMATION

CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

CATEGORIE 2

(hauteur de levée > 2,50 m)

(CACES®)

Selon la Recommandation R 485

OBJECTIFS

Être capable de conduire un engin en toute sécurité.

Maîtriser les éléments de sécurité en entreprise

Mettre en œuvres les connaissances théoriques et le savoir faire pratique nécessaire à la conduite en sécurité des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant de la catégorie concernée.

PERSONNEL CONCERNE

Ouvriers professionnels de tout secteur d'activité

PRE REQUIS

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail)

LIEU DE LA FORMATION

IDEAL PREVENTION – 45, rue de la Chataignière – 42 100 SAINT-ETIENNE

DUREE

2 jours soit 14 heures

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des chariots gerbeurs de la catégorie concernée, si résultat positif.

SIEGE SOCIAL : 45, rue de la Chataignière - 42 100 SAINT ETIENNE –
Tél : 04.77.32.94.36 – Fax : 04.77.32.92.66
SARL AU CAPITAL DE 6 000.00 Euros - N° SIRET : 437 610 249 00025 – APE : 8559A
T.V.A Intracommunautaire : FR 704 376 10 249 00025



CONTENU PEDAGOGIQUE

THEORIE

Réglementation : connaissances générales

Technologies des chariots automoteurs à conducteur accompagnant

Principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant – catégorie de CACES®

Notions élémentaires de physique – Stabilité

Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant

Vérifications d'usage

Exploitations des gerbeurs à conducteur accompagnant

PRACTIQUE

Prise de poste et vérifications

Conduite et manœuvres : accès et descente en sécurité

Circulation

Adéquation

Opérations de manutention

Stationnement et arrêt

Fin de poste

Opérations d'entretiens

Maintenance de premier niveau

EVALUATION

Passage de tests CACES ® (théoriques et pratiques).

Pour être titulaire du CACES ®, le candidat devra obtenir obligatoirement les parties théoriques et pratiques.